

M2 DROIT PENAL, SCIENCES CRIMINELLES ET CRIMINOLOGIE APPLIQUEE

Il est attendu des étudiants du Master 2 « droit pénal, sciences criminelles et criminologie appliquée » afin d'être en mesure de suivre les cours, de tenir le rythme des enseignements, recherches, et stages, et de réussir aux examens, les compétences cumulatives suivantes :

1. Des bases solides dans la plupart des matières de droit pénal

Les cours du M2 consistant à approfondir les connaissances déjà acquises lors des quatre premières années en faculté de droit, il n'est pas souhaitable que les étudiants n'aient suivi que peu d'enseignements en pénal, n'en aient suivi aucun à l'écrit avec T.D. ou aient obtenu de mauvaises notes témoignant d'un niveau insuffisant.

2. Ont, *a minima*, **suivi un cours d'introduction à la criminologie ou en criminologie générale** – *a maxima*, obtenu un certificat ou un Diplôme Universitaire en criminologie ou suivi ce type de formation à l'étranger. En effet, le M2 comprend un cours de criminologie appliquée qui ne peut être suivi qu'avec des bases en criminologie générale.
3. **Aient déjà une pratique du terrain**, sous forme d'activité professionnelle, quasi-professionnelle (par ex. réserviste), associative, ou de stages, dans le domaine pénal, para-pénal ou dans le suivi ou le traitement des délinquants. Vous aurez en effet à vous immerger dans un ou des milieux professionnels et une première expérience en la matière vous rendra plus rapidement opérationnel.
4. **Aient un bon niveau en langue anglaise** leur permettant, d'une part, de suivre le cours de criminologie appliquée dispensé en anglais et passer l'examen correspondant dans cette langue et, d'autre part, de lire l'abondante documentation criminologique en anglais obligatoire au cours de l'année.
5. Soient **à l'aise et aient le goût de la collaboration**, des exercices et activités en commun étant proposés au cours de l'année et ceci étant par ailleurs une compétence professionnelle indispensable dans la chaîne pénale.
6. Soient **capables d'efforts et de travail intensifs** et aient la détermination et rigueur nécessaires : beaucoup de travaux vous seront demandés et le rythme sera intense.
7. Aient **le goût de la recherche et l'immersion dans le milieu professionnel** de la chaîne pénale et la capacité et le goût de lier théorie et pratique : vous aurez à réaliser un stage de trois mois et un rapport de stage ou bien un mémoire de recherche et un stage d'un mois. Les plus motivés d'entre vous seront associés à de véritables recherches encadrées notamment par le professeur M. Evans.
8. Soient aptes à travailler dans un contexte où il convient à la fois de faire preuve **d'initiative et de maturité**, tout en se pliant à un **cadre strict** et des consignes précises, ce à la fois lors de vos stages, de vos recherches ou de vos exercices en commun.